



SIRET 827 887 761 00019

OF n° 84691569369

36 rue Burdeau

69 001 Lyon

<http://gefca-asso.fr>

## PROJET ASSOCIATIF

*Validé par l'Assemblée générale  
du 17 décembre 2018*

*Adopter un projet, c'est se rappeler d'où nous sommes partis, énoncer ce qui forge notre identité et définir les orientations qui permettront de perpétuer l'action.*

Ce premier projet associatif de GEFCA, rédigé en 2018, s'appuie sur la conception des « fondamentaux » qu'ont pu exprimer les membres fondateurs ainsi que les administrateurs de l'association lors des réunions du Conseil d'administration. Le présent projet reprend également quelques éléments de bilan après deux années de fonctionnement.

L'association, créée fin 2016, concilie actuellement une démarche de structuration avec un enjeu de développement de son activité.

# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

## Identité

L'association GEFCA a été créée le 24 novembre 2016, à Lyon. Son siège est situé au 36 rue Burdeau, 69001 LYON.

## Objet

GEFCA est née de l'initiative de professionnels et bénévoles intervenant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Leur volonté d'améliorer tant les pratiques en matière d'accompagnement que le développement de l'autonomie des personnes en situation de fragilité ou de vulnérabilité a défini l'objet de l'association GEFCA :

- La recherche et la production de connaissances en matière d'innovation dans les approches et les dispositifs d'accompagnement des équipes et des personnes, dans une perspective de participation et de promotion du pouvoir d'agir des personnes ;
- Le Groupement de ressources et de compétences autour de missions d'Etudes, Formations, Recherche, Evaluation, Conseil, Animation.

## Valeurs

Nous croyons :

- A la nécessité d'apprendre et de construire ensemble, chaque acteur étant légitime et respecté ;
- Que l'entreprise est un système vivant, composé d'acteurs, avec une histoire singulière, une identité et une organisation propres et des attentes précises. Notre réponse est donc personnalisée, notre action « sur mesure » intégrant une dimension systémique et stratégique ;
- A l'obligation d'expertise de nos intervenants donc de formation, de collaborations, d'actualisation des connaissances, pour offrir des prestations de qualité ;
- A l'intérêt d'une certaine indépendance pour garder un esprit critique, une éthique ;
- Que l'exemplarité et la transparence dans l'être et le faire sont des valeurs fondamentales pour rendre le discours audible et vrai.

Principales références théoriques

- **La pensée complexe** : Initiée par H. Laborit et développée par E. Morin, cette théorie vise une représentation du réel suffisamment juste, une compréhension de la complexité et une recherche des liens pour construire la connaissance. Elle s'appuie sur certaines théories scientifiques et sociologiques (dont la systémie) et différents principes et concepts philosophiques (dialogique, constructivisme ...).
- **L'approche centrée sur la personne** : Conceptualisée par C. Rogers et issue de la psychologie humaniste, cette approche offre un cadre théorique et éthique à la relation d'aide dans les différents secteurs de l'accompagnement (éducation, santé, enseignement ...) basé sur certains principes relationnels (non directivité, authenticité, empathie, positivité ...)
- **L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes** : Par une traduction du terme « empowerment », Y. Le Bossé propose une conception des pratiques sociales combinant les dimensions sociétale et personnelle de l'approche des difficultés. Il mobilise la capacité concrète des personnes d'exercer, individuellement ou collectivement, un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, afin de chercher à dépasser les difficultés selon une approche pragmatique.

## DOMAINES D'ACTIVITE

Pour chacun de ces domaines d'activité, GEFCA revendique une pratique professionnelle et « artisanale » proposant des réponses sur mesure.

### Les Etudes

GEFCA contribue à la connaissance des besoins, des pratiques et des organisations par différents travaux d'étude et d'observation :

- Diagnostics territoriaux relatifs aux besoins et ressources ;
- Evaluation des politiques publiques et aide à la planification ;
- Evaluation des besoins et des attentes des personnes accompagnées ;
- Aide à la construction d'outils.

Nous proposons, au regard de chaque contexte et de chaque demande, une méthodologie adaptée, se voulant répondre à trois logiques :

1. Participative : tous les acteurs concernés sont sollicités et autant que possible associés à la démarche.
2. Prospective : les besoins sont appréhendés au regard du contexte actuel et des perspectives d'évolution.
3. Multidimensionnelle : sont associées des approches d'observation quantitatives et qualitatives, complémentaires et interdépendantes.

Quelques références :

- Etat des lieux des besoins et ressources en **santé mentale** dans le département de l'Ain (2018) ;
- Diagnostic prospectif relatif aux besoins et à l'offre à destination des **personnes âgées** fragiles ou dépendantes sur le canton de Nyons et Baronnies (2017) ; Appui à l'élaboration d'un plan d'action partagé pour l'amélioration de la prise en compte des besoins (2018) ;
- Aide à l'évaluation du Projet régional de santé de Bourgogne sur la thématique de **la scolarisation en milieu ordinaire des élèves en situation de handicap** (2016) et appui à la définition d'un plan d'action partagé (2017).

*Perspectives et à mettre en œuvre : Développement des collaborations, y compris en matière de recherche.*

### La formation

GEFCA est répertorié par la DIRECCTE Auvergne Rhône Alpes sous le numéro de formateur 84691569369.

GEFCA accompagne les différents acteurs (associations, établissements, professionnels, usagers...) dans le développement de leurs capacités d'action.

Nos thèmes de formations sont développés autour :

- des politiques publiques et leurs liens avec les pratiques d'accompagnement ;
- des pratiques professionnelles ;
- de la connaissance des publics accompagnés ;
- des projets.

Nos principes d'intervention :

1. Les méthodes active et participative sont privilégiées pour une articulation des apports conceptuels et des pratiques. Dans tous les cas, les formations sont adaptées – dans leur durée, contenu, méthode – aux besoins spécifiques de chaque projet. Elles sont conçues en partenariat pour répondre précisément aux attentes formulées.

2. Nous cherchons à travers nos pratiques d'intervention et de formation, à associer aux professionnels les personnes accompagnées grâce auxquelles une action sur les pratiques et les organisations peut être optimale. Les modalités de cette association sont proposées et organisées au cas par cas, en fonction de la situation, de la réflexion en cours, de l'état des pratiques et des objectifs de l'intervention.

Quelques références :

- Cycle de dix conférences sur les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social (2017)
- Formation sur la sclérose en plaques (2017 et 2018)
- Formation sur les régimes de retraite et de prévoyance en entreprise (2018)
- Formation sur le travail avec les familles (2018).

*Perspectives et à mettre en œuvre :*

- *Rédaction d'un catalogue de formation-intervention et référencement DATADOCK*
- *Développement des actions de formation et des ressources.*

## **Le conseil et l'accompagnement**

GEFCA accompagne les initiatives des associations, établissements et services, leurs innovations, leurs projets d'évolution et de développement (réorganisation, construction partenariale, démarches d'évaluation, analyse des pratiques, dossiers de demandes de subventions, de réponse à appels à projet ...).

Nous appuyons nos interventions sur les principes suivants :

- La construction de sens
- La mobilisation de chacun pour un projet opérationnel.

*Perspectives et à mettre en œuvre :*

- *Rédaction du catalogue de formation-intervention,*
- *Demande d'habilitation à l'évaluation externe.*

## **L'animation**

GEFCA contribue à la réflexion et au développement des connaissances des acteurs par des échanges, des journées d'étude, la diffusion des innovations et l'inscription dans un réseau d'acteurs.

Il assure la diffusion d'informations concernant son champ d'activité sur son site internet (<http://gefca-asso.fr>) et par une lettre trimestrielle.

GEFCA anime et/ou accompagne des travaux de concertation pluri-institutionnelle et pluri-professionnelle.

Références :

- Ecole de la SEP de Villeurbanne
- Journée régionale sur la scolarisation des élèves en situation de handicap en Bourgogne Franche Comté.

*Perspectives et à mettre en œuvre :*

- *Consolidation et développement de l'Ecole de la sclérose en plaques,*
- *Organisation d'animations à partir des missions d'études réalisées, notamment sur les thèmes des personnes âgées et la santé mentale.*

# ORGANISATION

## Les moyens humains

### 1. Fonctionnement général

Celui-ci est défini notamment dans les statuts constitutifs ainsi que dans le règlement intérieur adopté par le Conseil d'administration dans sa réunion du 19 juin 2018.

Afin de distinguer les différentes fonctions d'administration et de gestion de l'association, le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 8 février 2018 de créer une fonction de direction à laquelle confier le fonctionnement courant de l'association. Les fonctions de direction ayant été ouvertes aux membres fondateurs, l'un d'eux a choisi de démissionner du CA pour les assurer.

### 2. Membres du Conseil d'administration et du bureau

L'association a été créée fin 2016 par trois membres fondateurs, le Conseil d'administration s'est élargi en accueillant fin 2017 deux nouveaux membres puis deux autres début 2018.

L'association compte aujourd'hui six administrateurs dont une présidente et un trésorier. Les administrateurs assurent leurs fonctions bénévolement, selon leurs compétences et leur disponibilité.

### 3. Membres de l'Assemblée générale

Les adhérents de l'association à jour de leur cotisation composent l'Assemblée générale.

### 4. Direction

La directrice est salariée de l'association depuis avril 2018. Ses missions et responsabilités déléguées par le Conseil d'administration sont définies par le règlement intérieur et par son contrat de travail.

### 5. Intervenants

Pour assurer ses activités, GEFCA s'appuie sur un réseau de professionnels intervenant selon différents statuts (salarié ou non) définis en fonction de leur choix et des missions concernées. Les intervenants sont adhérents de l'association.

Les modalités de collaboration sont définies contractuellement sur la base de la charte de partenariat établie en avril 2018.

*Perspectives :*

- *Rechercher de nouveaux adhérents*
- *Consolider et développer le réseau d'intervenants collaborant avec GEFCA.*

## Les moyens matériels

A ce jour les moyens matériels de l'association sont essentiellement constitués :

- d'outils bureautiques (ordinateur, imprimante, téléphone, réseau wifi ...)
- d'un espace de travail au domicile de la directrice, lieu du siège de l'association.

Plus ponctuellement, l'association a pu solliciter certains organismes partenaires ou non (ORSAC, Secours populaire français, APF France Handicap) pour un prêt d'espace de travail ou de réunion.

GEFCA dispose d'un site internet créé par un administrateur et alimenté régulièrement.

*Perspectives :*

- Identifier des lieux / ressources pouvant être mobilisés facilement en cas de besoin, notamment dans la perspective de développer l'activité de formation ;
- Estimer le coût que représentent les mises à dispositions (notamment d'outils bureautiques) pour valoriser les charges liées à la réalisation des tâches de gestion et d'administration de l'association.

## **Les moyens financiers**

Ceux-ci sont constitués pour une majeure partie de la rémunération des missions contractées par GEFCA. Les cotisations des adhérents complètent les ressources financières de l'association.

La tenue de la comptabilité courante de l'association est assurée bénévolement par son trésorier, sur la base des éléments transmis par la direction, et donne lieu à un suivi trimestriel présenté au Conseil d'administration.

*Perspectives : Recherche d'autres sources de financement, notamment sous forme de subventions, en particulier pour soutenir le fonctionnement et le développement de l'Ecole de la sclérose en plaques.*

## **Les partenariats**

GEFCA a établi des liens avec différentes association partenaires : CRDI, UTOPIA, APF France Handicap, Réseau de soins SEP Rhône-Alpes, Réseau Lucioles.

*Perspectives : Consolidation et formalisation des partenariats.*